



# AIR SHOT

## Désinfectant, désodorisant, réodorant, virucide

### Réf. C318

Page 1

#### DESCRIPTION

AIR SHOT est un produit triple action : il agit vite, efficacement et durablement. C'est un désinfectant spécifique pour climatisations (véhicules ou domestiques) et assainisseur d'air des locaux, à effet persistant, permettant le traitement immédiat de grands volumes pollué (400m3). Il réduit les risques d'allergies et de maladies infectieuses grâce à son pouvoir bactéricide, et fongicide. Il prévient d'une nouvelle contamination grâce à sa rémanence. Son action désodorisante est d'autant plus efficace que le produit est pulvérisé en microgouttelettes, celles-ci entrent ainsi plus facilement en contact avec les molécules malodorantes. Il parfume durablement à l'eucalyptus reconnu pour ses facultés dans la lutte contre les mauvaises odeurs et ses vertus aromathérapeutiques. De nature végétal, les composés mis en œuvre dans AIR SHOT persistent plusieurs jours contrairement à la majorité des parfums de nature synthétique ou chimique.



#### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Testé par l'IRM (Institut de Recherche Microbiologique, agréé par le Ministère de la Recherche) et satisfait aux normes :

⇒ NF EN 1040 - PV N° 403/1002-3, rapport d'essai IRM du 21/10/2002.

⇒ NF EN 1275 sur candida albicans - PV N° 403/1002-1, rapport d'essai IRM du 21/10/2002.

⇒ activité bactéricide sur la legionella pneumophila (essais effectués selon norme NFT 72-151), bactérie proliférant dans les systèmes de climatisation, à l'origine de la légionellose.

⇒ NF EN 14476 Virucide

Aspect	Liquide / gouttelettes
Densité	< 1
Solubilité	Diluable dans l'eau
Odeur	Eucalyptus

#### APPLICATION ET MISE EN OEUVRE

AIR SHOT est utilisé dans tous les lieux ayant un assainisseur d'air ou une climatisation (automobiles, poids lourds, transport frigorifiques, bâteaux, etc...)

##### Mode d'emploi

###### Climatiseur de véhicule

- Démarrer le moteur
- Régler la ventilation au maximum en mode recyclage, position sur froid.
- Vérifier l'ouverture des aérateurs et la fermeture des vitres.
- Agiter l'aérosol et le placer au sol côté passager en ayant au préalable reculé le siège à fond.
- Appuyer fermement sur la palette du diffuseur pour le clipser en pulvérisation en évitant toute projection dans les yeux. Il est conseillé de se munir de lunettes.
- Sortir du véhicule et s'assurer que les portières sont fermées.
- Laisser tourner le moteur 10 minutes puis laisser agir 10 minutes supplémentaires et aérer le véhicule.
- Ne pas rentrer dans le véhicule avant l'aération totale.

###### Climatiseur domestique

- Démarrer le climatiseur.
- Régler la ventilation au maximum en mode recyclage, position sur froid.
- Fermer les portes et les vitres.
- Agiter l'aérosol et le placer au sol.
- Appuyer fermement sur la palette du diffuseur pour le clipser en pulvérisation en évitant toute projection dans les yeux. Il est conseillé de se munir de lunettes.
- Sortir de la pièce et s'assurer que les portes et fenêtres sont fermées.
- Laisser agir 20 minutes et aérer la pièce.
- Ne pas rentrer dans la pièce avant l'aération totale.

#### RECOMMANDATIONS



Aérosol inflammable. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Provoque une sévère irritation des yeux. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas percer, ni brûler, même après usage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Stocker à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. Eliminer l'emballage vide ou le produit non utilisé conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets. Dans le second cas, le recyclage de l'emballage sera proscrit. USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL. Consulter la FDS. Transport soumis à réglementation UN 1950, Classe 2.1, étiquette 2.1.

**NOTA :** les informations mentionnées sur cette fiche technique sont données à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité. En raison de nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, nos produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage propre.